

3. - COMMERCE

L'AVENIR DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA TUNISIE

Grâce à sa situation géographique idéale au carrefour de l'Occident et de l'Orient, tournée à la foi au Nord et à l'Est, la Tunisie a été depuis la plus haute antiquité une place commerciale très active.

C'est ce qu'avaient bien compris les Phéniciens en s'installant à Carthage.

Pendant la période romaine s'esquissent déjà les traits du commerce extérieur de ce pays, grenier de Rome qu'il alimente en produits agricoles, dont l'huile d'olive, et en matières premières diverses.

Les Barbaresques nichés à Ben-Zert, l'actuelle Bizerte, exploitèrent aussi la position incomparable des côtes tunisiennes au profit il est vrai de la course sans cesser cependant de commercer.

Et faut-il signaler que les relations commerciales de la Régence avec la France datent de plusieurs siècles : dès le règne de Henri II en effet un consul du Royaume de France était accrédité à Tunis, de même que la plupart des nations du Bassin Méditerranéen y étaient représentées.

Avant de rechercher quel peut être l'avenir du commerce extérieur de la Tunisie, objet de cette étude, il apparaît utile de tracer les traits caractéristiques des relations commerciales d'avant-guerre de la Tunisie moderne, d'en déterminer le volume et l'orientation et enfin d'examiner quelles ont été les répercussions des circonstances de guerre et nées de la guerre sur ces données classiques d'avant 1939.

Après avoir brossé ce tableau, il sera possible de déterminer les influences de l'Economie d'après-guerre, de l'industrialisation, de l'extension et de la modernisation de l'agriculture, sur le commerce extérieur de la Tunisie et de hasarder quelques vues d'avenir.

Le mouvement du commerce extérieur de la Tunisie d'avant-guerre se caractérisait en gros par trois traits principaux :

Régularité et primauté des échanges avec la France.

Importation de produits fabriqués.

Exportation de matières premières.

En 1938 la Tunisie était le sixième client de la France et le quinzième de ses fournisseurs sur la cinquantaine de pays commerçant régulièrement avec elle.

62% des importations étaient fournis par la France.

56% des exportations étaient dirigés vers elle

suivaient dans l'ordre :

L'Algérie	4,1%	contre	4,7%
L'Angleterre	4 %	contre	11,3%
L'Italie	1,8%	contre	10,4%
Autres pays	28,1%	contre	12,2%

La composition de l'éventail des produits exportés (matières premières, phosphates, alfa, minerai de fer, sel) et des produits importés (fabrications), en particulier biens d'équipement, entraînait un déficit chronique de la balance commerciale, 1.559.557 contre 1.353.089 en 1938.

Cette situation commandait déjà avant la guerre la nécessité pour la Tunisie de s'équiper industriellement, de transformer ses matières premières et d'introduire le plus possible de travail local dans ses exportations.

Bien que n'ayant subi que six mois de guerre sur son territoire, la Tunisie fut durement touchée par les dernières hostilités : de nombreuses villes détruites en grande partie (Bizerte, Sousse, Sfax) ou très endommagées (Tunis), les installations portuaires réduites à néant, en particulier : les systèmes modernes de chargement de phosphates et de minerai de fer et les réservoirs d'essence et de mazout, les transports ferroviaires et routiers déséquilibrés, la batellerie coulée, les champs de blés minés, etc...

Pendant cette période la Tunisie a assisté à la quasi destruction de son potentiel économique.

Grâce aux efforts considérables accomplis par la France depuis sa libération, la Tunisie reprit rapidement son équilibre, mais alors que la France et l'Union Française retrouvaient leur place première dans le commerce extérieur de la Régence, l'ordre des pays étrangers fournisseurs devenait :

Les Etats-Unis,
L'Empire Britannique,
Le Bénélux,
L'Argentine,
La Suisse,
Le Portugal,

et celui des principaux clients :

L'Empire Britannique,
L'Italie,
Le Bénélux,
Le Portugal,
Les Etats-Unis.

Pendant cette période, les nécessités du Ravitaillement, de la Reconstruction, du rééquipement et du développement du potentiel industriel de la Régence, ont conduit à des importations massives soit de ravitaillement (céréales), soit de biens d'équipement balancés presque exclusivement par des sorties de matières premières.

Ce déséquilibre permanent du commerce extérieur de la Tunisie, arrivé à un point de crise aiguë en 1948 (plus de 20 milliards de déficit) ne peut être compensé dans le présent que par l'aide puissante de la France, grâce à laquelle la balance générale des comptes se trouve à peu de chose près rétablie.

L'avenir pose les problèmes suivants, et de leurs solutions dépendra en grande partie l'avenir du commerce extérieur de ce pays.

1.) En 1881 la France trouvait dans la Régence une population de 1.500.000 âmes.

En 1948, 3.500.000 habitants environ vivent sur son territoire et cette population augmente régulièrement de 70.000 unités au minimum tous les ans.

Il faut assurer à ce potentiel humain sans cesse croissant, des ressources correspondantes et en particulier des ressources vivrières.

Il est également nécessaire de lui procurer du travail.

2.) Le prix de la tonne métrique des produits importés est en moyenne de 7 à 8 fois plus élevé que celui de la tonne métrique exportée.

Il est indispensable de rétablir l'équilibre en transformant au maximum les produits bruts soit pour les consommer sur place en évitant ainsi certaines importations, soit pour revaloriser les exportations et par conséquent leur rechercher des débouchés.

D'autre part les courants commerciaux doivent normalement être affectés par l'aménagement à la fois politique et économique du commerce extérieur entre les différents pays d'Europe destiné à réaliser soit des unions politiques (Union Française) soit des unions douanières et même économiques (Union Franco-Italienne).

Enfin jusqu'en 1952 l'appui massif des réalisations du programme de l'O. E. C. E. pour lesquelles la France vient de mettre dix milliards de francs à la disposition de la Tunisie, fera sentir ses effets.

Les perspectives du commerce extérieur de la Tunisie se situent donc sur deux plans :

jusqu'en 1952 : mise en place de l'équipement industriel et agricole avec importation massive de biens d'équipement;

à partir de 1952 les programmes d'importation de biens d'équipement seront vraisemblablement très réduits et, sauf accidents de la nature toujours capricieuse dans ce pays, les ressources vivrières locales deviendront à peu près suffisantes pour l'approvisionnement local.

Afin de procurer régulièrement des ressources vivrières à une population en croissance constante, il faut pallier aux effets des catastrophes dues à la sécheresse et étendre les surfaces cultivables.

Ceci implique :

La modernisation du matériel agricole et la domestication des eaux. Selon la forte expression d'un grand savant et homme politique de France, M. Longchambon la « Tunisie ne doit plus exporter son eau qui s'infiltre ou se déverse inutilement à la mer mais l'utiliser. »

Ce programme comprend nécessairement l'importation de matériel agricole, pour le développement des cultures; de matériel de travaux publics pour le reboisement, les travaux d'irrigation. Lorsque les travaux en cours, notamment ceux de l'Oued Mellègue et de l'Oued Ellil seront terminés c'est-à-dire avant quatre ans, il sera possible d'irriguer 78.000 hectares et d'utiliser une force motrice totale de 150 millions de kwh contre 100 en 1947. Les besoins prévus pour 1952 étant de 250 millions il faudra encore équiper d'autres barrages ou d'autres centrales thermiques.

On trouvera donc dans ces travaux, à la fois des possibilités vivrières et des possibilités de force motrice indispensables au développement industriel.

D'autres conditions indispensables de cette conversion vers une économie moderne et adaptée aux besoins de la population seront :

l'amélioration des moyens de communication et des ports;

Le progrès des richesses minières : phosphates, plomb, fer;

la création ou la modernisation d'industries de transformation soit de produits agricoles : minoteries, huileries, conserveries, soit de produits miniers : hyper et superphosphates, industries chimiques, fonderies ou d'industries légères diverses : tanneries, pâtes d'alfa, verreries, cimenteries, briqueteries, distillerie, constructions métalliques, emballages, etc...

Toute la mise en place de ce programme nécessitera l'importation de matériel. Celui-ci sera vraisemblablement fourni jusqu'en 1952 en grande partie par les Etats-Unis et en particulier le matériel agricole.

Il faut donc escompter un rythme accru des importations en tonnage et en valeur.

Cependant, les importations de biens de consommation s'abaisseront notablement et parallèlement le volume de marchandises destinées à l'exportation deviendra plus important.

C'est bien à ce moment que va se situer le point de crise pour le commerce extérieur tunisien.

S'il semble acquis que tous ces efforts de modernisation procureront outre l'accroissement du volume exportable, une amélioration sensible de la qualité et un abaissement des prix de revient, il n'est pas certain que tous ces nouveaux produits tunisiens pourront facilement trouver des débouchés.

Dès cette année ce problème s'est posé d'une façon aiguë pour certains produits agricoles : huiles, agrumes, dattes, sans recevoir d'ailleurs de solution vraiment efficace et valable pour une période déterminée.

Il se pose également pour les articles de l'artisanat, lequel fait vivre actuellement presque le quart de la population.

On peut légitimement se demander ce qui se passera dans la décade 1950-1960 pour les produits industriels, malgré le choix rigoureux préétabli entre les activités à promouvoir.

C'est ici que vont intervenir les facteurs déterminés par les séries d'accords en gestation et tendant à créer des unions politiques, économiques ou douanières.

Jusqu'à présent la Tunisie avait fait figure de partie prenante de produits fabriqués et même de produits de consommation.

Dès que son équipement sera achevé, les importations de matériel lourd seront considérablement ralenties, ainsi que celles de beaucoup de produits finis malgré l'augmentation très sensible des besoins de la population dont le pouvoir d'achat et le standard de vie s'améliore chaque jour.

En contre-partie elle offrira en dehors de ses matières premières traditionnelles : huiles, phosphates, céréales, plomb, minerai de fer, toute une gamme de produits transformés, savons, huiles raffinées, hyper et superphosphates, produits chimiques, articles en plomb, pâtes à papier, éponges blanchies, pâtes alimentaires, conserves de fruits, légumes et poissons, dattes conditionnées... pour lesquels elle entrera en concurrence directe avec la France soit avec d'autres pays d'Europe.

Son intégration dans les unions projetées aura certes l'effet bienfaisant d'abaisser certaines barrières douanières, de permettre des aménagements dans le rythme du flux et reflux des importations et exportations mais par contre risque de l'amener à composer avec les économies voisines et associées.

Toutefois, grâce à sa situation géographique la Tunisie est bien placée pour orienter la projection d'une partie de ses exportations vers l'Afrique Noire d'une richesse potentielle énorme.

Déjà des antennes ont été lancées vers le Tchad par une liaison automobile régulière, demain les avions-cargos et plus tard une bretelle du « Méditerranée-Niger » permettront sans doute à ce pays de prendre une place de choix sur ce marché à peine naissant.

Il faudra de toutes façons réaliser un important effort pour la recherche de débouchés permanents.

Néanmoins, faute d'industries lourdes auxquelles manquent l'énergie indispensable, la Tunisie demeurera largement importatrice mais, si l'exportation de ses excédents est correctement organisée, son commerce extérieur doit facilement s'équilibrer à partir de 1952-55.

La France demeurera encore longtemps à la fois le premier client et le premier fournisseur.

Les autres places se disputeront entre les Etats-Unis, l'Italie et la Grande-Bretagne, les premiers conservant au moins jusqu'à épuisement du programme de l'O.E.C.E. un rang de choix parmi les fournisseurs de matériel d'équipement.

Il est à présumer en outre que l'éventail du commerce extérieur s'ouvrira largement en ce qui concerne à la fois les produits (besoins accrus) et les pays (recherche énergétique et nécessaire de débouchés).

Sous les conditions fixées plus haut, il est donc à présumer que le commerce extérieur de la Tunisie deviendra rapidement très florissant.

La situation de plaque tournante de la Tunisie mettra, dans un avenir prochain grâce au développement de l'aviation marchande, à sa portée la plupart des pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Enfin, le pétrole n'est encore qu'à l'état d'espérance : néanmoins un vaste programme mettant en œuvre de très gros capitaux vient d'être mis sur pieds.

Cet élément très important mais dont toutefois il ne faut faire état qu'avec la plus grande prudence, peut dans un avenir prochain littéralement bouleverser toutes les données du problème économique tunisien.

Paul G. AUBRUN,

*Directeur de l'Office Tunisien
de Standardisation (O.T.U.S.).*